Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 72 (1984)

Heft: [2]

Artikel: Travail

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-277130

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

D'un canton à l'autre

Travail

Des ouvrières de nuit pour Ebauches SA ?

La direction d'Ebauches SA a rendu publique, début janvier, son intention d'intensifier la production de ses usines de Marin (NE) et Granges (SO) en instaurant un travail de nuit. Selon la direction, c'est une opération-survie pour l'entreprise qui doit faire face à une très vive concurrence japonaise.

Une première

Ce travail de nuit est une première dans l'industrie suisse... et aussi une première par les questions de principe qu'il pose, les négociations qu'il va entraîner, car Ebauches SA souhaite, pour ce travail nocturne, engager des femmes qui sont, selon la direction, plus qualifiées, plus habiles pour ce genre de travail dans l'électronique et plus résistantes à des travaux monotones et répétitifs...

Tout pourrait donc baigner dans l'huile s'il n'y avait cette convention de l'Organisation internationale du travail (OIT) qui interdit le travail de nuit aux femmes, que la Suisse a ratifiée et à laquelle elle est liée jusqu'en 1992. La direction d'Ebauches a alors fait une demande de dérogation à la Loi fédérale sur le travail auprès de l'OFIAMT, à Berne, pour qu'on l'autorise à employer des ouvrières entre 22 h. et 6 heures du matin — et ceci pendant un an.

Il est évident que si l'OFIAMT accède à la demande de l'entreprise neuchâteloise, il ouvre une brèche dans laquelle ne manqueront pas de s'engouffrer d'autres maisons souffrant de la concurrence de pays où les ouvrières travaillent la nuit... On sait, notamment, que la branche du textile a déjà des demandes toutes prêtes. Peut-on, alors, engager l'avenir de centaines de travailleuses (consentantes ou non, elles n'auront pas le choix !) à cause de la « mise au pied du mur », d'une seule entreprise ?

Certes, les mœurs évoluent et les besoins de l'économie aussi ; mais, pour Mme Ruth Dreifuss, secrétaire de l'Union syndicale suisse, les salariés ne doivent pas brader leur santé à n'importe quel prix. Car, on le sait, le travail de nuit est une circonstance aggravante pour la santé des travailleurs — à plus forte raison pour les femmes qui ont un ménage, une famille à charge, toutes résistantes qu'elles soient aux travaux monotones et répétitifs... La seule manière de compenser les effets négatifs du travail de nuit serait certainement d'en réduire la durée.

Parité des salaires

Ce sera peut-être là l'un des points des négociations entre partenaires sociaux, le moment venu ; l'autre revendication essentielle étant celle de la parité des salaires entre hommes et femmes. Or, si l'on n'engage pas d'hommes pour ce travail, comment mesurer l'égalité des salaires ? Les femmes ne risquent-elles pas d'y perdre de toute façon, puisqu'il s'agira, en fin de compte, d'un travail « féminin » ?

La balle est maintenant dans le camp de la Commission fédérale du travail où sont représentées les diverses organisations professionnelles qui seront, heureusement, consultées par ce biais. — *(alg)*

Publications

Jura bernois et Bienne romand

— La revue **Positif** s'adresse aux pères et mères qui élèvent seuls leurs enfants. Elle est éditée par un groupe de travailleurs sociaux et de personnes qui vivent la situation de parents seuls. Adresse : 2732 Reconvilier.

Genève

— Connaissez-vous **Réelles ?** Cette publication se définit comme un « Périodique féministe d'imagination et de création, de réflexion aussi ». Abonnez-vous en écrivant à l'éditrice responsable, Marcelle Hochstaetter, 27, rue Lamartine, 1203 Genève — Vous ne le regretterez pas !

— Le « **CREDIS** », Centre de recherche, de documentation et d'informations sociales (22, rte de la Chapelle, 1212 Grand-Lancy), vient de sortir une nouvelle édition de son **Répertoire genevois des institutions et groupements à vocation sociale,** dont l'utilité n'est plus à démontrer.

Agenda

Maison de la Femme

Eglantine 6, 1006 Lausanne

Jeudi 9 février, à 14 h. 30 et à 16 h. : assemblée générale de l'**Union des Femmes** et de la **Fondation Madeleine Moret.**

Lundi 27 février, à 15 h. et à 18 h. 30 : « Au cœur des USA », film documentaire de M. Maurice Giordani.

Lyceum-club (VD)

15, rue de Bourg
1006 Lausanne

Vendredi 3 février à 17 h. : Eugen Huber, compositeur et pianiste, présente quelques-unes de ses œuvres avec le concours de Patricia Huber-Brown, soprano. Entrée : Fr. 5.—

Mardi 7 février à 20 h. : atelier littéraire : Pierrette Micheloud parle de son dernier recueil : « Les mots, la pierre ». Entrée libre.

Vendredi 10 février à 17 h. : conférence de Marie-José Piguet, écrivain : « Cornouailles, Pays de légendes ». Entrée : Fr. 3.—.

Vendredi 17 février à 17 h. : récital de Josy Gilgen, harpe, et Jean-Paul Mally, flûte. Œuvres de J.-B. Krumpholtz, G.-F. Haendel, F. Chopin, J. Ibert et R. Hahn. Entrée : Fr. 5.—.

Vendredi 24 février à 17 h. : récital poétique de Nouky Bataillard : « Comme la vie était gaie. Comme la vie était triste ». Signatures.

Lyceum-Club (NE)

Fausses-Brayes 3, Neuchâtel

Dimanche 19 février, 17 h. 30, salle de musique des Fausses-Brayes : Danielle Borst, soprano et Philippe Huttenlocher, baryton. Au piano, Olivier Soerensen. Œuvres de Brahms et Schumann.

Lundi 27 février, 18 h. 30 : souper littéraire en compagnie d'Hélène Zufferey qui parlera de son dernier livre, **Au bord de l'ombre** (Prix Alpes-Jura, 1983). Inscription jusqu'au 24 février : tél. 24 72 65.

Association des mères chefs de famille (AMCF) (NE)

Jeudi 2 février, 20 h., Centre de rencontres, rue de l'Hôpital 10 (2e) Neuchâtel : assemblée générale. Dès 20 h. 45, partie ouverte au public : exposé de Mme Claudine Gabus-Steiner sur **La convention pour couples non-mariés.**

Samedi 18 février : excursion pédestre hivernale (organisation CEO, tél. 33 37 44). Rendez-vous funiculaire de La Coudre, 3 h. 15 de marche, Chaumont-Hauterive par Enges.

L'homme vu par la femme

Tel est le thème d'un **concours** organisé par l'Ecole de photographie créative de Lausanne (44, avenue de Morges, 1004 Lausanne). Dernier délai pour l'envoi de photos : 29 février 1984. Le jury sera composé uniquement de femmes, et les photos primées feront l'objet d'une exposition du 2 au 28 avril.